

# Les échos de Gindou

Décembre 2010



Voici le bulletin municipal où vous retrouverez ce qui a fait la vie de votre commune au cours de cette année 2010.

Le programme de rénovation de nos bâtiments communaux est quasiment terminé. Le PLU est actuellement examiné par les personnes associées (conseil général, DDT, SDIS, chambre d'agriculture...) en attendant l'enquête publique.

Mais déjà d'autres projets s'annoncent, entre autres, la mise en conformité pour l'accessibilité des lieux recevant du public ( exigée pour 2014 dernier délai), et d'autre part la transformation de la salle de classe de Maussac en studio à louer. C'est avec la plus grande attention que nous gèrerons ces rénovations en tenant compte des contraintes budgétaires.

Les prochaines années seront des périodes de changements au niveau inter communal. Un travail déjà bien engagé avec la communauté du Pays de Salviac va se poursuivre en 2011 en vue d'une éventuelle fusion. Nous vous informerons des avancées dans ce domaine.

Dans ces pages la parole est donnée aux associations qui ont animé le village, de manière toujours dynamique, et nous les en félicitons.

A chacun de vous, nous souhaitons de joyeuses fêtes et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2011.

Retrouvons nous le dimanche **9 janvier à 11h** pour trinquer à la nouvelle année.

*le conseil municipal de Gindou*

# TRAVAUX



La toiture de la nef de l'église de Gindou a été entièrement rénovée en septembre.

Le sol de la salle des fêtes a été remplacé par un artisan et les peintures intérieures ont été effectuées par l'employé communal



Nous avons mis à profit le départ du locataire du logement de l'école de Maussac pour rénover l'intérieur de celui-ci :

Isolation, fermetures, électricité, chauffage, sanitaires, plomberie, peintures et sols.

Cette maison est proposée à la location.

## Église de Maussac

Un conservateur du service "connaissance du patrimoine "de la région Midi Pyrénées s'est déplacé à Maussac à la recherche d'information sur l'église : dates de rénovation, de changements d'ouvertures, de modifications etc... Aussi pour l'aider à mener à bien son projet nous vous invitons à faire part de tout document (photo..) que vous auriez, ou de toute information qui circule parfois de génération en génération et qui relate l'histoire de ces bâtiments, auprès des membres du conseil municipal ou au secrétariat de mairie.

D'avance merci de l'aider dans ses recherches



## Signalétique

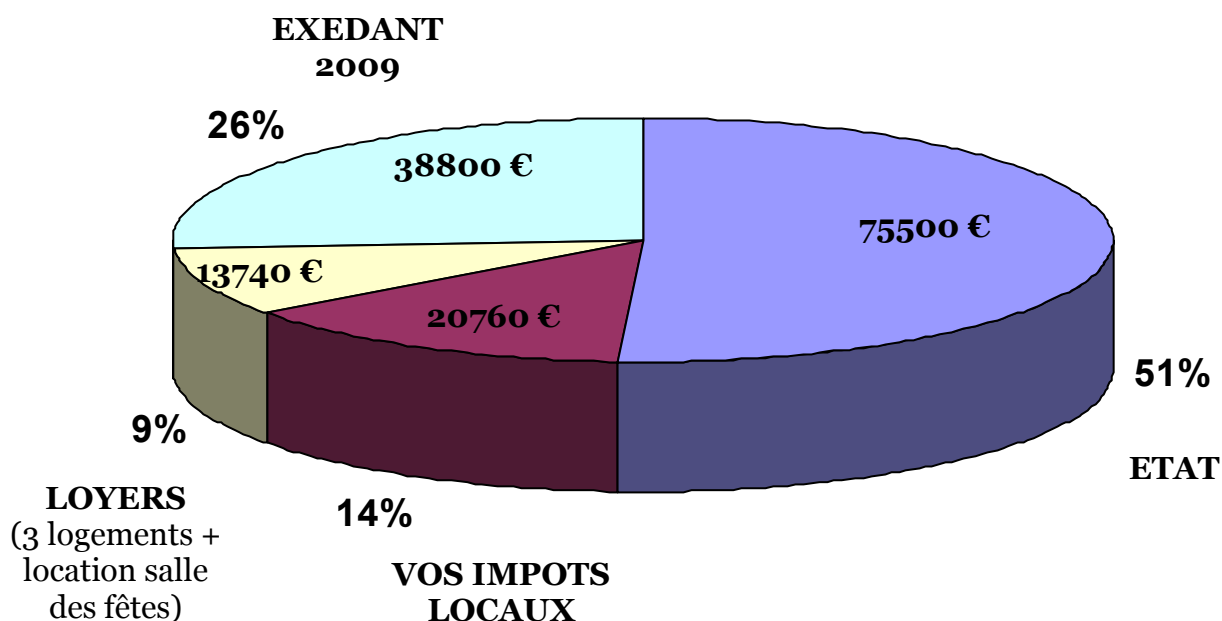


Les panneaux des lieux-dits abîmés ont disparus et sont remplacés par des panneaux en bois.

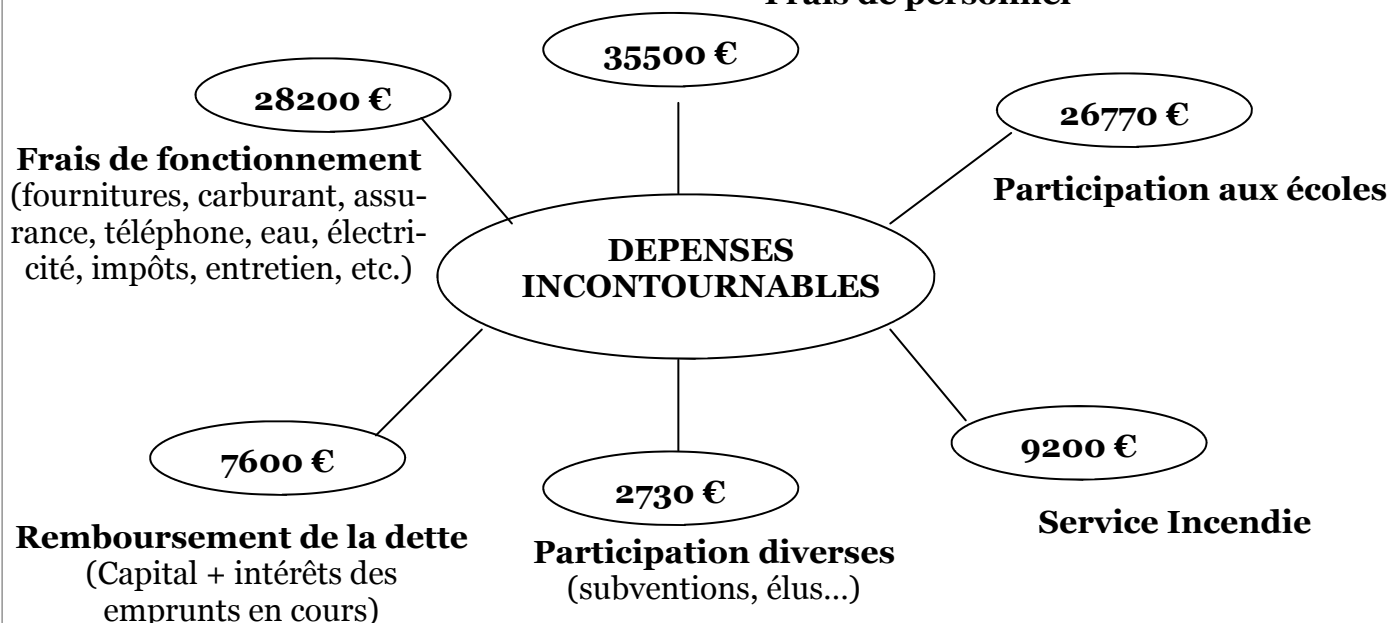
Petit à petit la totalité de la signalétique sur la commune sera révisée.

# Budget de la commune quelques chiffres

## RECETTES



## Frais de personnel



## Coût des travaux réalisés en 2010

- **Salle des fêtes** : 8000 € dont 50% de subvention du conseil général du Lot
- **Église** : 11200 € dont 22% de subventions par l'intermédiaire du sénateur Jean Milhau (réserve parlementaire) et 21% du conseil général du Lot au titre du maintien du patrimoine
- **Logement de Maussac** : 41232 € dont 31% de subventions réparties comme suit : Etat 2.43%, réserve parlementaire 12.6%, région Midi-Pyrénées 10%, département du Lot 6.06%. Un emprunt de 28609 € a été contracté pour compléter le financement.

## En bref à Gindou...

### La commémoration du 8 mai

2010 était le 70ème anniversaire des combats de 1940, de l'appel du 18 juin, de la naissance de la France libre et des premiers pas de la résistance.

Ce fut l'occasion de remettre à Gilbert Bargues le diplôme d'honneur des anciens combattants, récompense de ces années passées au service de la nation. Cette cérémonie en présence de sa famille et de nombreux gindounais, témoignait la reconnaissance pour son engagement.

### Carnet rose

Le 15 janvier Isabeau Maison

Fille de M. et Mme Maison petite de sœur de Flore et Margaux

Le 8 mars Aimie Herbaut

Fille de Melle Hesseleing et de M. Herbaut petite sœur de Manon

Le 18 juillet Louna Arènes

Fille de Céline et Jérôme Arènes

### Carnet bleu

Le 2 juillet Rémi Fauchié

Fils de Sandrine Terrasson et Jérôme Fauchié, petit frère de Matis.

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et grands-parents, nous souhaitons longue et heureuse vie à tous ces bébés, et nous nous réjouissons de ces bonnes nouvelles pour le village de Gindou.

### Carnet noir

Nous sommes tristes des décès

de Reine Delfaure, Marinette Curoux en février, Honor Théodora Chapman en mai et Robert Brugié en juillet.

Nos pensées accompagnent ces familles endeuillées.

### Bienvenue aux nouveaux habitants

Mme et M. Nivart à Braules

M. Stéphane Mapelli à Maussac

Mme et M. Bidou à Maussac

Mme Geneviève curoux et M. Ollivier à La pounelle

M. Jacques Bartels dans le Bourg

M. et Mme Denis Raynal à Garissou

Bonne année!

## ... Et ailleurs

### Antenne du conseil général à Cazals



CONSEIL GÉNÉRAL

Dans les locaux du centre d'exploitation des routes, est installé le centre Médico-social. Y sont tenues des permanences d'une assistante sociale, d'un animateur départemental de l'emploi, de la protection maternelle et infantile. L'animateur des espaces sensibles de la Vallée de la Masse et des Landes du Frau y a aussi son bureau.

### Relais petite enfance

Bambin'ado créée en 1988 est une association qui gère, une crèche parentale, un centre de loisirs, l'aide aux devoirs, le CLAE (centre de loisirs associé à l'école), le relais d'assistantes maternelles (RAM) ou relais petite enfance sur les cantons de Cazals et Salviac.



Le RAM vient de ré ouvrir ses portes. C'est un lieu de rencontres destiné aux assistantes maternelles aux gardiennes à domicile et aux familles, qui propose des animations ainsi que des conseils administratifs, juridiques et pratiques. Renseignements : 05 65 21 63 00

Joyeuses fêtes!





# Ça bouge à Gindou !



## Mobilisation Don du sang

Une collecte aura lieu à la salle de fêtes de **Gindou le 10 janvier de 15h00 à 18h30.**

Faites le plus beau cadeau de l'année.

En donnant votre sang vous donnez la vie à quelqu'un.

Merci de votre générosité.



## GYM

Tous les mercredis de 19h à 20h, à la salle des fêtes de Gindou, une vingtaine de sportives majoritairement gindounaises s'adonnent à de la gymnastique. Si cela vous tente...

## SALSA

Ils n'ont pas encore débutés, mais on nous informe que prochainement devraient débuter des cours de salsa à la salle des fêtes.

Nous relayerons l'information.



## Aidez Gindou à devenir exemplaire sur le tri des déchets ménagers

Vous trouverez ci-joint, un dépliant pour vous aider à trier vos déchets et à préserver la nature et notre planète. Souvenez-vous que tous vos déchets volumineux et toxiques doivent être amenés à la déchetterie de Cazals qui est ouverte le lundi de 14h00 à 18h00, le mercredi de 09h00 à 12h00, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00, et le samedi de 09h00 à 12h00. La déchetterie est le seul endroit pour déposer vos anciens vêtements, chaussures, pots de fleurs en plastique, pots de peinture, ampoules, piles et batteries ... Ne jamais déposer ces objets dans les bacs de tri.

**Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de déposer des sacs d'ordures ménagères dans les bacs verts de tri, et des contrôles réguliers vont être effectués.** Les usagers, dont les sacs d'ordures seront identifiés, seront verbalisés. Penser aussi à composter chez vous vos déchets végétaux et vous aurez du très bon engrais gratuit.

## AMAP

### Association pour le maintien d'une agriculture de proximité

Bientôt à Gindou, la création d'une AMAP. Cette structure sera le relais entre producteurs locaux et consommateurs : c'est le circuit court en agriculture. Informations en mairie.



## Verger conservatoire Biologique

Une autre activité agricole pourrait voir le jour à Gindou si toutefois le porteur de projet trouve 5 ha de terres à acheter sur la commune, terrains orientés Sud de préférence.

Le verger conservatoire est un lieu de « mémoire » et de conservation de la diversité biologique et génétique de variétés anciennes de fruits.

Nous pouvons vous donner plus d'informations en mairie



# La parole aux associations



## La marotte

L'association « La Marotte », implantée récemment sur la commune de Gindou, aide au développement et à la promotion des musiques actuelles.

Elle nous propose pour l'année 2011 des soirées « cabaret » à la salle des fêtes de Gindou dont voici la programmation :

Samedi 5 février : soirée chansons françaises avec Les fourmis dans les notes et X greg

Samedi 12 mars : soirée théapop-loufolk avec le TIC (théâtre d'improvisation) et UniverProp

Samedi 2 avril : soirée slam & blues avec Jean Yves Astier et Olivier Copin

Renseignements : [www.lamarotte.org](http://www.lamarotte.org)

## Gindou cinéma

Rendez vous du **20 au 27 août 2011** pour les 27èmes

**Rencontres cinéma** de Gindou.

Gindou Cinéma c'est aussi, des ciné tchatches une fois par mois dans les salles de cinéma du Lot, un bureau d'accueil de tournages, un programme d'éducation à l'image (école, collège, lycée au cinéma), des aides à la création et bien d'autres choses encore.

Toutes ces informations sont visibles sur notre site

[www.gindoucinema.org](http://www.gindoucinema.org)

Si vous souhaitez recevoir notre lettre d'informations, veuillez envoyer un mail à [infos@gindoucinema.org](mailto:infos@gindoucinema.org)



## Studio Family B

Cette association a pour objectif de mettre à la disposition du plus grand nombre des moyens humains, musicaux et techniques pour un prix abordables. Ouverts à tout style musical et toute proposition de travail (compositions de musiques pour spectacles, jingles, interview, illustration sonore). Nous pouvons également former à la MAO sur le logiciel SONAR ainsi qu'à la prise de son.

Pour tout renseignement :

Christian Borie Le mas de Peyre Gindou

[www.studiofamilyb.asso.fr](http://www.studiofamilyb.asso.fr)

Courriel : [familybstudio@laposte.net](mailto:familybstudio@laposte.net)



## Association de Chasse

La première utilité reconnue à la chasse est l'effet régulateur sur les espèces qui occasionnent des dégâts aux cultures. Et c'est aussi un loisir, une autre façon d'animer le village.

C'est à ce titre que la société de chasse de Gindou vous propose son deuxième concours de belote de la saison le **samedi 5 mars à 20h30.**



## Comité des Fêtes

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le samedi 15 janvier pour un concours de belote, le vendredi 4 février pour l'assemblée générale, le dimanche 10 avril pour le repas Mique au petit salé, les 6,7 et 8 août pour la fête du village...

Un programme détaillé des **animations 2011** vous sera distribué très prochainement.



## Mot d'André Bargues



### *Fusions des Communautés de Communes*

Nous arrivons en cette fin d'année 2010 à une période pour laquelle une inquiétude grandit au sein du collège des élus, que ce soit au niveau communal, intercommunal ou départemental.

Le gouvernement va imposer plusieurs réformes dont les conséquences affecteront la gestion des collectivités locales;

Sans pour autant tourner le dos aux réformes, il s'avère qu'en l'état, celles-ci sont lourdes de conséquences et qu'à l'heure actuelle aucune simulation correcte vient soutenir l'idée qui est pourtant à l'origine de ce projet: réaliser des économies significatives dans la gestion des finances locales.

L'Etat veut donner des leçons de gestion aux collectivités locales alors qu'il est le premier à générer de la dette (plus de 1800 milliards soit près de 80% du Produit Intérieur Brut!) et à présenter des budgets en déficit (plus de 140 milliards pour 2010!) alors que nos budgets locaux sont toujours équilibrés conformément à la loi. Les collectivités locales toutes confondues sont à l'origine de 73% des investissements publics et ne sont responsables que de 15% de la dette nationale.

Ces réformes concerneront notamment la taille des communautés de communes jugées trop petites, la suppression de la taxe professionnelle remplacée par la Contribution Économique Territoriale (CET) et la substitution des 37 Conseillers Généraux et Régionaux par environ 15 Conseillers Territoriaux.

Actuellement le Lot a 26 Communautés de Commune, le schéma départemental en Préfecture en propose quatre plus une communauté d'agglomération pour Cahors.

Les communes de Catus se sont tournées fin 2009 vers Cahors, pressées par un calendrier imposé par la création de la Communauté d'Agglomération de Cahors, même si, à raison, certaines ont traîné les pieds.

La nouvelle Communauté de Communes qui nous concernerait serait alors à l'échelle du Pays Bourrian avec les cantons de Gourdon, Cazals, Salviac, St Germain et Payrac. Proposition susceptible d'évoluer.

Face à ce scénario qui ne nous semble pas pertinent, Les Maires des cantons de Cazals et Salviac se sont réunis plusieurs fois au cours de cette année. Les deux Conseils Communautaires ont mis en place un groupe de travail et après étude des compétences de chaque communauté de commune et plusieurs simulations les conclusions proposées ont été présentées à tous les Conseils municipaux. Plusieurs réunions et débats ont eu lieu et les conseils municipaux se sont prononcés très majoritairement contre ce grand projet à l'échelle du Pays Bourrian. Un regroupement des deux communautés de communes à donc été suggéré et celles-ci ont voté unanimement l'engagement de la procédure de fusion qui a été transmise au préfet le 9 décembre.

Si ce projet arrive à terme au 1er janvier 2012 comme il est souhaité, une nouvelle communauté de communes verrait le jour avec 15 communes et environ 5200 habitants ce qui reste encore raisonnable.

Ce principe n'est pas adopté partout et nous ne pouvons que le regretter. En effet les élus des deux communautés de communes Cazals et Salviac viennent de recevoir un courrier de la présidente de la communauté de communes Quercy-Bouriane (Gourdon et St Germain) faisant part d'une délibération du 15 décembre proposant unilatéralement au Préfet la fusion sur tout le pays bourrian des communautés actuelles. Cette initiative s'est faite sans aucune consultation de nos élus. Il est vraiment regrettable que de tels procédés aient lieu, cette attitude semble mépriser la concertation, le travail de terrain effectué durant toute une année, mais plus grave est le manque de respect du vote des élus de nos communautés.

On pourrait donc craindre le pire sur la gouvernance d'un tel territoire si celui-ci devait voir le jour. Nous avons encore beaucoup de travail pour faire reconnaître qu'un territoire pertinent est celui pour lequel les citoyens continuent d'être au plus proche des élus qui décident. Une gestion humaine et de proximité afin de comprendre et de satisfaire au mieux les besoins des habitants a toujours été la préoccupation première des élus de terrains que nous sommes tous. Sachons défendre ces valeurs.

Joyeuses fêtes à tous.

André Bargues

Pdt de la Communauté de Communes Sud-Bouriane—Conseiller Général